



Conditions de participation au jeu concours « Schueberfouer 2026 » de la page Instagram de la Loterie Nationale : <https://www.instagram.com/loterienationalelu/>

La Loterie Nationale dont le siège est situé 18 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Luxembourg met en place un jeu-concours gratuit « **Schueberfouer 2026** » exclusivement sur INTERNET sur la page <https://www.instagram.com/loterienationalelu/>. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous l'entière responsabilité des joueurs. Le jeu est ouvert à toute personne **âgée de 18 ans révolus**. La participation à ce jeu concours implique l'adhésion et l'acceptation pleine et entière, sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation.

Ce jeu-concours se déroule en **trois rounds distincts** publiés sur le compte Instagram de la Loterie Nationale. Chaque round constitue une participation indépendante et permet à **un(e) gagnant(e)** de remporter **deux carnets de tickets Schueberfouer**, soit **six carnets au total** répartis entre **trois gagnant(e)s**.

Les collaborateurs de la Loterie Nationale ne sont pas admis à participer.

Pour participer à chaque round, le/la participant(e) doit, pendant la période de jeu indiquée dans la publication concernée :

- être abonné(e) au compte Instagram officiel de la Loterie Nationale ;
- aimer (« liker ») la publication du concours ;
- répondre correctement, en commentaire de la publication, à la question posée (les questions posées lors des différents rounds portent sur des informations publiées antérieurement sur le compte Instagram de la Loterie Nationale) ;
- aimer également la publication Instagram de la Loterie Nationale contenant la réponse à la question posée.

Les périodes de participation sont les suivantes :

- **Round 1** : du 24/08/2026 au 27/08/2026 ;
- **Round 2** : du 28/08/2026 au 31/08/2026 ;
- **Round 3** : du 01/09/2026 au 04/09/2026.

La participation est considérée comme valable uniquement lorsque toutes les conditions précitées sont remplies pendant la période de jeu du round concerné. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois par round. En cas de participations multiples pour un même round, seule la première participation sera prise en compte.

À la clôture de chaque round, un tirage au sort sera effectué parmi l'ensemble des participations complètes et conformes. **Un(e) gagnant(e) par round** sera désigné(e) et remportera **deux carnets de tickets Schueberfouer**. Le/la gagnant(e) sera informé(e) par message privé sur Instagram ou par réponse à son commentaire selon les modalités déterminées par la Loterie Nationale.

Si les circonstances l'exigent, la Loterie Nationale se réserve le droit de remplacer, sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée, le ou les lots gagnés. La Loterie Nationale ne saurait être responsable en cas d'annulation de ce jeu pour cause de force majeure ou de fraude. La Loterie Nationale se réserve le droit d'arrêter ce jeu à tout moment sans dommage moral ou financier pour les participants.

Chaque participant(e) peut être désigné(e) gagnant(e) une seule fois pendant toute la durée du concours. Si une personne déjà gagnante est tirée au sort lors d'un round ultérieur, un nouveau tirage sera effectué afin de désigner un(e) autre gagnant(e).

Lots : 6 carnets contenant chacun 10 tickets donnant droit à 10 tours de manège.

3 gagnant(e)s remporteront 2 carnets chacun.

Le jeu étant accessible sur la plate-forme Instagram, www.instagram.com, en aucun cas Instagram ne sera tenu responsable en cas de litige lié au jeu. Instagram n'est ni organisateur ni parrain de l'opération. Les données personnelles collectées lors du Jeu sont destinées à la société organisatrice.

Le/la gagnant(e) devra communiquer en message privé, selon les modalités fixées par la Loterie Nationale, ses coordonnées afin de pouvoir vérifier son identité et le respect des conditions de participation lors du retrait du lot. Le/la gagnant(e) devra se rendre dans **le point de vente de la Loterie Nationale situé au 18 rue Léon Laval à Leudelange**, et **présenter sa carte d'identité** pour retirer ses lots. Les lots non réclamés à partir du **05/09/2026 12h00** seront considérés comme perdus. Aucune personne morale ne peut participer à ce jeu.

Certains gagnants se verront proposer d'autoriser la Loterie Nationale à utiliser leur image (photos réalisées lors de la remise des lots du présent jeu concours...) sur le site internet de la Loterie Nationale www.loterie.lu ainsi que sur les diverses plateformes sociales (réseaux sociaux) de la Loterie Nationale en cédant gracieusement les droits d'utilisations ou de reproduction.

Les lots ne sont pas convertibles en espèces et ne peuvent être échangés.

Loterie Nationale, août 2026.